

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE DAUBEUF LA CAMPAGNE

DU 16 AVRIL 2021 A 18h30 HEURES

L'an deux mille vingt et un, le 16 avril à 18h30 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Laurance BUSSIÈRE, Maire.

Etaient présents :

Madame Laurance BUSSIERE, Maire,

Mesdames Corinne DUBOS, Yasmina LAMBERT, Corinne FARGES, Lorraine PENNEL.

Messieurs : Sébastien BUISSON, Philippe DUBOS, Jean-Pierre LAMBERT, François MANCEL, Jonathan HUET.

Absent excusé : Monsieur. Julien NICERON.

Date de convocation : 08/04/2021.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la présente séance ouverte.

Sur proposition de Madame le Maire, Monsieur Sébastien BUISSON est désigné en qualité de secrétaire de séance. Le compte-rendu de la séance précédente n'apporte ni remarque, ni opposition et est accepté à l'unanimité des membres présents.

➤ **VOTE DES TAUX COMMUNAUX**

Madame le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 et précise que la taxe foncière départementale s'ajoute à celle de la commune.

Afin d'envisager la réalisation de différents projets, et constatant les besoins en ressources propres de la commune, Mme le Maire propose une augmentation sensible des taxes locales.

Les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, de reconduire les taux appliqués en 2020 majorés de 3% :

Taxe foncière bâti	33.19 %
Taxe foncière non bâti	40.67 %
CFE	16.62 %

Vote CONTRE : 0 POUR : 11

➤ **VOTE DU BP**

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2021 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- Investissement :
 - Dépenses et recettes : **8 599.40 €**
- Fonctionnement
 - Dépenses et recettes : **164 728.79 €**

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le budget primitif 2021

➤ **POINT SUR LES COMMISSIONS**

SIVOS des Villages : +5% d'augmentation pour la participation des communes en raison de la pandémie COVID-19

SERGEP : la piscine est fermée depuis janvier en raison de la pandémie COVID-19 ; difficultés financières (emprunt pour le chapitre 012).

SITS : de nouveaux arrêts sont prévus à la rentrée prochaine mais aucun ne concernent la commune.

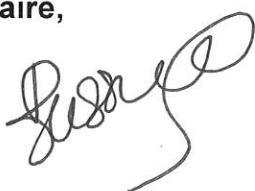
➤ **Questions diverses :**

- Mmes PENNEL et LAMBERT, de l'association pour la sauvegarde du patrimoine communal, sollicitent l'intervention de Mme le Maire auprès de Mme l'Architecte des Bâtiments de France pour l'établissement d'un bilan sanitaire de l'église.

- Les radiateurs des bâtiments communaux seront tous équipés de vannes thermostatiques.

Séance levée à 20h00.

Le Maire,



le secrétaire

